

L'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 pour la Région Hauts-de-France.



# **Appel d'offres de prestation de services**

---

**Intitulé de la prestation : Prestation d'évaluation scientifique et participative de l'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier »**

**Réf. FEDER-2020-PN.7**

**Programme Opérationnel  
pour une croissance intelligente, durable et inclusive  
2014-2020**

**RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**

**FEDER**

**Axe prioritaire n°2 : Usages et services numériques d'intérêt public**

*Dans le cadre de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de son décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif à l'obligation de mise en concurrence pour tout achat de biens et services, le chef de file et ses partenaires se doivent d'appliquer cette nouvelle réglementation en tant que bénéficiaires de fonds européens au titre du FEDER.*

## LE CONTEXTE

Le Fonds européen pour le développement économique régional est mobilisé au travers du programme opérationnel régional FEDER « Pour une croissance intelligente, durable et inclusive » Axe 2 : Usages et services numériques d'intérêt public. La Région, autorité de gestion de ce programme, a décidé d'y consacrer 12 % des fonds FEDER au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à travers les Investissements Territoriaux Intégrés (ITI). Les ITI sont contractualisés entre l'EPCI et la Région. Les 3 Communautés d'Agglomération du territoire se sont portées candidates à l'appel à candidature lancée par la Région afin de mettre en œuvre un ITI sur leur territoire.

**C'est pourquoi, l'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes s'engage à porter l'opération FEDER « Centres sociaux connectés du bassin minier » afin d'innover pour les habitants, et notamment ceux des quartiers prioritaires, augmenter et améliorer l'offre des usages et de services publics numériques partagée par tous et pour tous.**

« Les centres sociaux connectés du bassin minier » ont :

- Une ambition sociétale autour des nouveaux modes de partage, des nouvelles formes de travail, du bien commun, des nouvelles solidarités, de l'accès à l'éducation et au savoir, de démocratie participative et de citoyenneté ;
- Une ambition d'aménagement de territoire équilibré avec des quartiers intégrés ;
- Une ambition sociale autour de l'e-administration, l'accès à l'emploi, la gestion des déplacements ;
- Des nouveaux modes de consommation et de maîtrise des énergies.

Dans ce cadre, chaque centre social/maison de quartier associé à l'opération développera un projet collaboratif, innovant et global à l'échelle de son territoire d'action, mais aussi du territoire des agglomérations, s'attachant autant au développement des services qu'au développement des usages.

## L'OBJET DE LA CONSULTATION

**L'Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes recherche un prestataire doté de compétences en matière d'évaluation scientifique et participative de l'opération FEDER « Centres sociaux connectés du bassin minier ».**

Cette prestation se déclinera sur les axes d'intervention suivants :

- Evaluer l'impact du projet sur les participants impliqués, ainsi que sur le territoire d'intervention.
- Evaluer les améliorations à apporter dans un objectif de pérennisation de l'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier ».

L'évaluation scientifique et participative du projet est définie comme une évaluation où les acteurs impliqués dans le projet, des membres de l'équipe projet jusqu'aux participants, habitants et partenaires concernés, ont l'opportunité de fournir un retour sur le projet et, si approprié, d'influencer son développement et/ou les projets futurs.

## LE CADRE D'INTERVENTION DE LA MISSION

La période d'intervention est fixée du **1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, pour une durée de 12 mois**, sous réserve de l'obtention des cofinancements publics et des fonds FEDER au titre de l'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier ».

**Le territoire d'intervention couvre les 19 centres sociaux et maisons de quartier de Valenciennes et Mazingarbe, répartis comme suit :**

- **La Maison de quartier Beaujardin de Valenciennes :**  
73 rue du Chauffour, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327469223.
- **Le Centre social Dutemple de Valenciennes :**  
Place des Charbonniers, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327464664.
- **Le Centre socioculturel Georges Dehove de Valenciennes :**  
1 rue Léon Dubled, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327465239.
- **Le Centre socioculturel du Faubourg de Cambrai à Valenciennes :**  
22 rue de la Targette, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327461858.
- **La Maison de quartier Saint-Waast de Valenciennes :**  
145 avenue Désandrouin, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327299840.
- **Le Centre social et culturel de la Briquette à Marly :**  
29 rue Champagne, 59770 MARLY. Tel. 0327293444.
- **Le Centre social les Floralies à Marly :**  
7 avenue des Lilas, 59770 MARLY. Tel. 0327465108.
- **La Maison de quartier de Saint-Saulve :**  
12 rue Blaise Pascal, 59880 SAINT-SAULVE. Tel. 0327425410.
- **Le Centre socioculturel de Fresnes-sur-Escaut :**  
36 rue du Maréchal Soult, 59970 FRESNES-SUR-ESCAUT. Tel. 0366200306.
- **Le Centre social de Condé-sur-l'Escaut :**  
Place du Hainaut, 59163 CONDE-SUR-L'ESCAUT. Tel. 0327400531.
- **Le centre socioculturel de Vieux-Condé :**  
136 rue Emile Tabary, 59690 VIEUX-CONDE. Tel. 0327246165.
- **Le Centre socioculturel Agate d'Escautpont :**  
1A Chaussée Brunehaut, 59278 ESCAUTPONT, Tel. 0327303870.
- **Le Centre socioculturel intercommunal Le Phare d'Onnaing, Vicq et Quarouble :**  
33 rue Renard Prolongée, 59264 ONNAING. Tel. 0327198116.
- **Le Centre socioculturel Agora de Douchy-les-Mines :**  
18 avenue Julien Renard, 59282 DOUCHY-LES-MINES, Tel. 0362750196.
- **La Maison de quartier Solange Tonini de Denain :**  
640 rue Berthelot, 59220 DENAIN. Tel. 0327233651.
- **Le Centre socioculturel Faubourg Duchateau de Denain :**  
59 rue Patrick Roy, 59220 DENAIN. Tel. 0327321321.
- **La Maison des 3 Cités de Mazingarbe :**  
Chemin de La Bassée, 62670 MAZINGARBE.Tel. 0321372800.
- **Le Centre social de la Cité des brebis de Mazingarbe :**  
Place de la Marne, Cité des brebis, 62670 MAZINGARBE.Tel. 0321453520.
- **La Maison de Quartier Centre Ville de Valenciennes :**  
10 rue des Ursulines, 59300 VALENCIENNES. Tel. 0327224390.

## LA PRESTATION ATTENDUE

La prestation attendue repose sur les besoins suivants :

### 1. Pertinence, valeur et efficacité :

- ✓ S'assurer que le projet « Centres sociaux connectés du bassin minier » correspond aux besoins auxquels il est censé répondre ;
- ✓ Démontrer l'impact du dispositif sur les participants impliqués dans le projet ;
- ✓ Démontrer l'impact du dispositif sur son territoire de référence ;
- ✓ Démontrer l'impact du dispositif sur les enjeux de développement durable du territoire, la prise en compte des initiatives relatives à l'économie collaborative, aux économies d'énergie et aux circuits courts ;
- ✓ S'assurer que les objectifs poursuivis par le dispositif sont atteints ;
- ✓ Rendre compte de l'efficacité et de la pertinence des éléments du programme d'action ;
- ✓ Démontrer l'impact de la méthode participative ;
- ✓ Valider les points clés de l'opération en vue de sa pérennisation.

### 2. Amélioration :

- ✓ Préconiser des améliorations possibles dans les sphères suivantes :
  - les buts et les objectifs du projet,
  - la qualité des services offerts,
  - le système d'acteurs, les organisations et les méthodes.

## LES LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus seront déclinés dans un rapport final d'évaluation qui devra être approuvé par le comité de direction et entériné par le comité de pilotage de l'opération. Il contiendra notamment :

- une présentation du contenu de l'évaluation ;
- une description de l'objectif de l'évaluation et de ses indicateurs de résultats ;
- une présentation de la méthodologie utilisée (répondants, méthode suivie, informations recueillies, instruments utilisés, traitement et analyse des informations) ;
- une synthèse des résultats recueillis et de leur impact sur l'opération ;
- des recommandations sur les améliorations possibles et les axes de pérennisation.

## LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE PUBLICITÉ, DE PRINCIPES TRANSVERSAUX ET DE DROIT APPLICABLE AU FEDER

Pour la mise en œuvre des opérations soutenues par le FEDER, le prestataire doit s'engager à respecter les obligations respectives en matière de publicité, de principes horizontaux et de « droit applicable » (législation de l'Union européenne applicable et droit national relatif à son application) :

- Publicité : L'inscription du projet dans la programmation du FEDER impose tout prestataire de services à faire la publicité du FEDER sur tous ses supports (qu'ils soient à destination du public ou des centres sociaux) en utilisant les logos suivants et en indiquant la phrase :

L'opération « Centres sociaux connectés du bassin minier » est cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2014-2020 pour la Région Hauts-de-France.



- Principes transversaux : Le prestataire désigné devra veiller au respect des principes horizontaux (égalité entre les hommes et les femmes, non-discrimination et développement durable) dans la mise en œuvre de l'opération.
- Aides d'Etat et mise en concurrence : Le prestataire désigné doit s'engager à respecter le droit applicable en matière d'aides d'Etat et de mise en concurrence dans le cas notamment d'intervenants extérieurs.

## LES MODALITÉS FINANCIÈRES

La prestation s'entend pour un **montant total de 3 333,33 euros HT (soit 4 000 euros TTC)**.

Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée.

Le règlement des factures sera conditionné à la réalisation effective des objectifs visés et son montant s'effectuera au prorata du service fait sur production de justificatifs de réalisation.

## LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET DE PONDÉRATION DE LA PRESTATION

1. La qualité de la démarche d'intervention (méthodologie et outils de travail adaptés) : 40 %.
2. Le prix : 25 %.
3. La connaissance du territoire et de son plan de développement numérique : 15 %.
4. L'expérience et les compétences au regard des objectifs de la mission : 10 %.
5. Le respect des exigences des partenaires cofinanceurs sur la production de livrables : 5 %.
6. La capacité d'associer l'équipe projet à la réflexion : 5 %.

## LES MODALITÉS PRATIQUES

Les offres sont à transmettre à l'adresse suivante ou par voie dématérialisée :

**ACSRV – Association des Centres Sociaux de la Région de Valenciennes**

34 Avenue de Condé – 59300 VALENCIENNES

Contact : Christine Masse/ 0634127453- [chargecoordinationcsc@acsrv.org](mailto:chargecoordinationcsc@acsrv.org)- Jérémy POMMEROLE / 03 27 46 92 23 / [jeremy.pommerole@acsrv.org](mailto:jeremy.pommerole@acsrv.org)

Pour être admissibles, les offres doivent impérativement contenir les documents suivants :

- Une note méthodologique présentant les dispositions que le candidat prendra pour exécuter la mission en tenant compte des exigences de disponibilité et de réactivité.
- Les références et expériences professionnelles en relation directe avec l'objet du marché.
- Un devis détaillé sur la proposition d'accompagnement précisant le détail du programme proposé pour la période de réalisation, les moyens mis à disposition et les livrables produits.
- Le présent cahier des charges de l'appel d'offres, dûment daté et signé.

**Un comité de sélection** se réunira pour l'ouverture des plis et l'analyse des propositions conformément aux critères de pondération établis. Chaque candidat ayant répondu à l'appel d'offres recevra une notification avec avis motivé.

Le candidat retenu fera l'objet d'un premier entretien actant les bases d'une convention de prestation et les conditions de réalisation selon un calendrier à définir **pour un démarrage de la prestation à compter du 15 juillet 2021.**

Date :

Signature du candidat,  
précédée de la mention « Lu et approuvé »